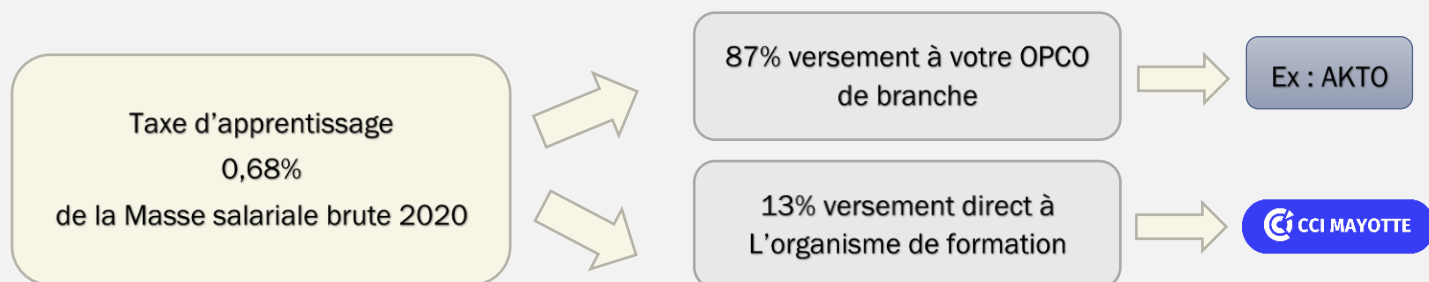


Le calcul et le versement de la taxe d'apprentissage évoluent avec la loi n° 2018-771 du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel, dite «Loi Avenir».



A verser avant le 31 mai 2021....autant le faire maintenant

CALCUL DU DE LA TAXE D'APPRENTISSAGE

[Calculez les montants de votre « part apprentissage » et votre solde taxe d'apprentissage \(13%\) en cliquant sur ce lien](#)

Masse salariale brute (base de calcul : salaires 2020) MB :

Exonération en cas de masse salariale inférieure à 110 838 € et présence d'un apprenti en cours d'année

Montant de la taxe d'apprentissage MB X 0,68 % :

Solde de la taxe d'apprentissage TA X 13 % :

- Verser la totalité de votre solde de taxe d'apprentissage à la **Chambre de Commerce et d'Industrie de Mayotte**

En choisissant de verser les 13% de la taxe d'apprentissage à la CCI, vous investissez pour le territoire, pour la formation et l'emploi des jeunes qui seront les compétences de demain.

Les 13% doivent être versés directement par les entreprises aux établissements habilités par les Préfectures de région, sans que cette affectation ne soit faite ni ne passe par un collecteur. Ce montant ne peut en aucun cas être versé à un OPCO.

ETABLISSEMENT HABILITE :

CCI MAYOTTE

Siret : 13000337900018

Code UAI : 9760487A

CONCRETEMENT, COMMENT NOUS VERSER LE SOLDE DE LA TAXE D'APPRENTISSAGE ?

Le versement peut se faire par chèque ou virement. Un reçu libératoire vous sera délivré à partir du 31 mai 2021, date limite de versement. Complétez et retournez-nous ce bordereau accompagné de votre versement.

BORDEREAU DE VERSEMENT 2021

SOLDE DE LA TAXE D'APPRENTISSAGE

VOTRE ENTREPRISE

Raison sociale :

SIRET :

Code NAF :

CODE IDCC :

ADRESSE
POSTALE

NOM :

PRENOM :

TEL :

EMAIL :

Les informations recueillies via ce bordereau sont nécessaires pour vous délivrer un reçu libératoire. Pour exercer vos droits d'accès et de rectification, vous pouvez écrire à formation@mayotte.cci.fr

MODE DE PAIEMENT

PAR VIREMENT bordereau à retourner par mail à formation@mayotte.cci.fr

Informations bancaire

IBAN : **FR76 1871 9000 9100 9133 2480 097**

BIC : **BFCOYTYT**

Merci d'indiquer votre numéro de SIRET dans le virement

PAR CHEQUE à l'ordre de la Chambre de commerce et d'industrie de Mayotte

Cheque n° :

Banque :

A retourner à l'adresse suivante :

Chambre de commerce et d'industrie de Mayotte
Place mariage
CS 73904
97641 MAMOUDZOU CEDEX

Date et Cachet de l'entreprise

